

SOCIALISTES

Journal du PS Suisse
116 · Novembre 2024
AZB 3001 Berne · Poste CH AG



Chasser les locataires pour relouer plus cher ? 2 × NON !

Le lobby immobilier souhaite affaiblir le droit du bail. Le 24 novembre, nous voterons sur deux référendums à ce sujet. Nous faisons le tour des enjeux et des raisons de voter 2 × NON. *Page 5*

EFAS ET AUTOROUTES

Outre les attaques contre le droit du bail, nous voterons le 24 novembre sur l'extension des autoroutes et la modification de la LAMal (EFAS). *Pages 4 et 6*

RETOUR SUR LE CONGRÈS DE DAVOS

Les 26 et 27 octobre derniers a eu lieu le Congrès du PS Suisse à Davos. La rédaction revient sur les principaux points de ces deux jours de discussions et débats. *Pages 8 et 9*



L'IMAGE DU MOIS

Dans la bande de Gaza, où 72 % des infrastructures ont été endommagées ou détruites, les équipes de l'UNRWA s'efforcent d'organiser des activités essentielles pour les enfants et les familles. L'organisation vient en aide à plus de 6 millions de réfugié-es palestinien-nes à Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie, qui ont fui ou ont été expulsé-es de chez elles et eux. L'UNRWA est la seule organisation capable de fournir rapidement l'aide nécessaire à Gaza. Cependant, la majorité bourgeoise du Parlement cherche à supprimer totalement les contributions suisses à l'UNRWA, alors même que les réfugié-es palestinien-nes se trouvent dans une situation humanitaire apocalyptique après plus de 12 mois de guerre et que le Parlement israélien a décidé unilatéralement d'interdire l'UNRWA. Le Conseil national a déjà approuvé la fin immédiate de tout financement. La Chambre haute doit encore se prononcer. Le PS, consterné par cette prise de position irresponsable, appelle le Conseil des États à revenir sur la décision du Conseil national. Plus personne ne doit mourir de faim à Gaza !

Chères et chers camarades,



La vie de famille est un droit humain et ce, aussi pour les réfugié-es de guerre!

Pendant la guerre et sur les chemins de la fuite, de nombreuses familles sont déchirées. Si un-e membre de la famille a réussi à se mettre à l'abri, le droit au regroupement familial donne l'espoir de pouvoir retrouver, un jour, ses proches en sécurité. C'est cet espoir – et ce droit humain – que l'UDC veut détruire.

Le fait que le Conseil national ait soutenu cette proposition est effrayant. Cela a déclenché une vague d'indignation au sein de la population. En l'espace de 24 heures seulement, plus de 120 000 personnes ont signé notre appel afin d'inciter le Conseil des États à changer de cap. Et nous avons pu obtenir un premier succès ensemble. Le Conseil des États a interrompu rapidement les débats et renvoyé l'affaire en commission.

Il faut se rendre compte des conséquences de cette décision du Conseil national: les personnes qui ont fui la guerre, la violence et la persécution, les personnes qui ont tout perdu et qui ont souvent subi de graves traumatismes, devraient ainsi continuer à être séparées de leur famille ici en Suisse. Leur espoir de se retrouver, de prendre un nouveau départ ensemble et en toute sécurité serait condamné à s'éteindre. C'est une décision froide et cruelle. Le droit à la famille est un principe fondamental de la Convention des droits de l'homme, et il s'applique indépendamment de l'origine, du statut social ou du contexte de la fuite.

Il y a quelques années, une telle décision aurait été impensable au Conseil national. Qu'est-ce qui a changé? La réponse se trouve dans le virage à droite qui traverse les instances politiques depuis les dernières élections fédérales. Avec la montée des forces populistes de droite et une focalisation croissante sur l'isolement et l'exclusion, des thèmes comme la solidarité et les droits humains sont aujourd'hui de plus en plus mis sous pression.

Mais la résistance grandit. Le soutien important à notre appel le montre: nous sommes nombreuses et nombreux à nous engager pour la solidarité, l'humanité et le respect des droits humains.

Nous nous battons pour une Suisse humaine et juste, qui n'abandonne personne.

Avec mes salutations solidaires,

Tom Cassee,
secrétaire général du PS Suisse



**J'ai dit AMOUR.
J'ai dit LIBERTÉ
Et tout mon corps se
tend, falaise abrupte**

C'est par ces mots que débute « Ode au pays qui ne veut pas mourir », le poème le plus connu de notre camarade jurassien Alexandre Voisard, décédé le 15 octobre. Scandé par la foule le 23 juin 1974 à l'occasion du vote favorable des Jurassien-nes à la création d'un canton du Jura, ce poème a renforcé l'attachement des Juras-sien-nes à leur poète.

Né à Porrentruy en 1930, Alexandre Voisard s'est engagé tôt dans la lutte pour l'indépendance du Jura. Il a été nommé en 1979 premier délégué à la culture du jeune canton et a été élu au Parlement cantonal pour le Parti socialiste.

Outre son engagement politique, Alexandre Voisard était un poète de la nature, inspiré par les forêts et les prés autour de Fontenais, son village natal et un bastion historique du PS dans la région conservatrice de l'Ajoie. Fortement imprégné par l'industrie horlogère, Fontenais est en effet un des premiers villages du Nord du Jura à avoir assisté à la création d'une section du Parti socialiste. Fontenais a également lutté avec succès contre le développement d'une place de tir de l'armée au lieu-dit de Calabri dans les années 1970. Un résumé d'histoire jurassienne en somme. Alexandre Voisard représentait cet esprit rebelle et engagé, comme son village avec lui.

Par ces quelques mots, je souhaite rendre hommage au nom de la rédaction de « Socialistes » à Alexandre Voisard et à son engagement pour la culture, pour le Jura et pour la solidarité.

Je vous quitte avec les mots d'Alexandre Voisard:

J'ai dit LIBERTÉ

Et jamais plus le fer n'aura de chance
à nos poignets.

J'ai dit LIBERTÉ

Et jamais plus mes frères

Ne paraferont la poussière des jougs.

Colin Vollmer, co-rédacteur en chef

IMPRESSUM

Éditeur: PS Suisse, Theaterplatz 4, case postale, 3001 Berne
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch

Rédaction: Clément Borgeaud, Julie Duvillard, Colin Vollmer

Production: Atelier Bläuer, Berne



Financer les autoroutes plutôt que la protection du climat ? NON !

Qui souhaiterait une nouvelle bataille entre la route et le rail ? Personne. Il n'y a en effet aucune raison de déterrer la hache de guerre entre la voiture et le train. Pourtant, aujourd'hui plus que jamais, le rail est menacé.

Actuellement, plusieurs régions de Suisse souffrent d'un manque d'investissement dans l'entretien et le développement du réseau ferroviaire, ce qui entraîne une trop lente évolution du report modal et un échec dans l'atteinte des objectifs de neutralité carbone d'ici à 2050. Plusieurs exemples concrets en attestent : le manque de redondance sur la ligne très fréquentée de l'arc lémanique, la dégradation de la ligne du Pied-du-Jura entre Bienne et Genève, l'augmentation des temps de parcours dans l'ensemble de la Suisse romande, ainsi que la suppression des aides pour maintenir les trains de nuit européens.

Un projet néfaste pour la santé, l'environnement et les caisses publiques

À première vue, le projet d'extension des autoroutes peut sembler anodin, mais il dissimule des enjeux majeurs qui péjoreront la santé publique, la protection du climat et augmenteront les coûts de la collectivité. En



Brenda Tuosto, conseillère nationale (VD)

effet, l'extension du réseau autoroutier entraînera une augmentation inévitable du trafic, ce qui se traduira par une hausse des émissions de gaz à effet de serre et des coûts externes considérables. Après des semaines de blocage, le rapport de l'ARE (Office du développement territorial) sur les coûts externes des transports en 2021 a été enfin publié. Selon l'ARE, il est confirmé que l'effet de l'extension s'estompe après quelques années. En outre, les coûts externes du trafic motorisé s'élèvent à 19,5 milliards de francs. C'est trois fois plus que ce que la Confédération estimait jusqu'à présent.

Dans le secteur des transports, la part des véhicules thermiques est responsable de 70 % des émissions de gaz à effet de serre, ce qui accentue les effets du dérèglement climatique. Il serait irresponsable d'investir dans des infrastructures qui aggraveront encore la situation. Par ailleurs, les véhicules électriques ne résoudront pas les problèmes d'embouteillages. Nous devons prioriser les transports publics, favoriser les interfaces multimodales, infléchir les déplacements aux heures de pointe en favorisant la flexibilisation des horaires de travail et d'écoles, ainsi que connecter les régions les moins bien desservies en transports publics.

Plus de trafic, moins de transports publics ?

L'argument selon lequel l'extension des autoroutes réduirait les embouteillages est une illusion. Tout comme celui de croire que nous pouvons à la fois construire de nouvelles routes et investir dans le maintien et le développement du rail. La Suisse a-t-elle les moyens de financer des projets aussi gigantesques, surtout à l'heure où les défis budgétaires se multiplient ? Le budget et les fonds de la Confédération ne sont pas extensibles. La réalité nous rattrape. Le Conseil fédéral veut donc supprimer les subventions dédiées aux trains de nuit européens, réduire ceux pour les projets d'agglomérations et du FIF notamment, mais estime adéquat d'allouer 4,9 milliards de francs à l'extension des autoroutes. Est-ce vraiment cette vie que nous voulons offrir aux futures générations ?

Ce cercle vicieux dans lequel le Conseil fédéral et les partis bourgeois souhaitent nous enfermer nous écarte dramatiquement d'une société tournée vers le bien-être des gens.

Rejeter cette extension des autoroutes, c'est envoyer un signal clair : la population souhaite une politique de mobilité résolument tournée vers l'avenir. Votez NON le 24 novembre !

Chasser les locataires pour relouer plus cher ? 2× NON !

Les deux projets de révision du droit du bail attaquent directement le porte-monnaie des locataires. En cas de oui, le logement deviendra encore une fois massivement plus cher. C'est pourquoi il faut voter 2× non le 24 novembre !

Les deux projets de révision du droit du bail affaiblissent la protection des locataires et constituent une attaque frontale du lobby immobilier contre la protection contre les résiliations. Si celles-ci peuvent être données plus facilement, les loyers exploseront. En particulier dans les villes et les agglomérations, de nombreux-ses propriétaires augmentent illégalement les loyers de plusieurs centaines de francs à chaque changement de locataire.



Jessica Jaccoud, conseillère nationale (VD)

Résilier un appartement pour plus de profit

C'est précisément dans cette situation, où les propriétaires demandent depuis des décennies des loyers illégalement trop élevés que la protection des locataires devrait ainsi encore être affaiblie. Pourtant, cette

course au profit des propriétaires coûte déjà aux locataires en moyenne 370 francs de trop par ménage et par mois !

Ces modifications visent clairement à permettre aux propriétaires d'expulser plus facilement les locataires de leur logement. Le moyen le plus simple d'augmenter le loyer est de procéder à un changement de locataire. Il est pourtant question de l'accès au logement, un besoin absolument fondamental pour toutes et tous.

La sous-location devient encore plus difficile

Un des projets vise à rendre la sous-location bien plus difficile. En cas de petites erreurs formelles, la ou le locataire risque de se voir résilier son bail dans les 30 jours, même s'il

s'agit d'un bail de longue durée. Et la sous-location ne serait plus possible que pour deux ans. Pourtant, les bailleurs doivent aujourd'hui déjà être d'accord avec la sous-location et la ou le locataire ne doit pas non plus réaliser de profit.

Pour les personnes actives, les personnes en formation ou les retraité-es qui sous-louent une chambre dans leur appartement, cette attaque contre le droit de bail crée des obstacles supplémentaires avec de nombreux pièges. Mais elles et ils ne sont pas les seuls à être touché-es par cette détérioration du droit de bail.

Les PME se font avoir

Pour les petites et moyennes entreprises, la situation sera encore plus difficile à l'avenir. Les contrats de location sont souvent établis au nom d'un-e locataire principal-e, qui loue ensuite – souvent pendant de nombreuses années – une partie de l'immeuble ou de l'appartement à d'autres collègues. Ici aussi, les propriétaires pourraient résilier le contrat en cas de simple vice de forme ou après deux ans.

Le besoin propre n'a pas besoin de nouvelles règles

La deuxième modification vise également à affaiblir la protection contre les résiliations : il s'agit de faciliter l'application de la clause du besoin propre. Les propriétaires doivent pouvoir mettre les locataires à la porte encore plus rapidement et sans besoin urgent si elles ou ils veulent utiliser le logement.

Mais là encore, si les propriétaires ont besoin de l'immeuble pour elles ou eux ou pour leur famille, elles et ils peuvent d'ores et déjà donner congé aux locataires – les obstacles sont peu nombreux. On peut donc soupçonner, et l'expérience le montre régulièrement, qu'il s'agit avant tout de mettre fin à des baux de longue durée afin de pouvoir louer le logement plus cher.



Sacrifier notre santé? NON à la modification de la LAMal (EFAS)!

L'avenir du système de santé se joue le 24 novembre. Avec le vote sur la contre-réforme de la LAMal (EFAS), la population peut mettre un cran d'arrêt à la soumission du secteur de la santé à la logique marchande et au pouvoir des caisses-maladie.

La gauche et les syndicats ont obtenu deux victoires pour nos retraites (13^e rente AVS, LPP 21). Ces scrutins marquent une décennie de combat pour sauver les rentes. Nous avons battu le lobby des assurances-vie. Avec EFAS, nous devons gagner contre le lobby de la santé. EFAS décline dans le domaine des soins la même volonté de démanteler les avancées sociales du siècle dernier, l'AVS, la LAMal et la protection des locataires.

Non à une remise en cause de la solidarité

EFAS remet en cause la logique d'assurance sociale censée protéger de manière universelle les assuré-es, au profit du rationnement des soins pour celles et ceux qui n'ont que l'assurance de base et, de l'autre côté, des profits en hausse pour les « acteurs majeurs » du système (assurances, cliniques, pharma).

EFAS casse la solidarité. Ce projet provoquera une hausse des primes maladie et de la participation directe des assuré-es. Même SantéSuisse n'en fait pas mystère.

Non à un désengagement des pouvoirs publics

Des cantons ont en effet profité des travaux parlementaires pour se décharger de leur responsabilité dans le financement des soins. EFAS réduira celui-ci de plus de la moitié pour les hospitalisations et en moyenne de la moitié pour les soins aux aîné-es (soins à domicile et en EMS). Or, le



Christian Dandrès,
conseiller national (GE)
et président du SSP

besoin de financement dans ce domaine ne cesse d'augmenter avec le vieillissement de la population et l'accroissement des maladies du grand âge.

EFAS donnera aux caisses-maladie la mainmise sur l'entier du système, au prétexte de « simplification ».

Les cantons se désengageront de leur responsabilité au profit des caisses-maladie qui deviendront le principal interlocuteur des hôpitaux et des établissements de soins. Ce ne sont pas moins de 13 milliards de francs de nos impôts, en plus des 35 milliards de primes qu'elles gèrent déjà, que les cantons devront verser aux assureurs.

Non aux pleins pouvoirs aux assureurs

Or, ce pouvoir exorbitant des assureurs est le cœur du problème vu leur opacité, leurs frais de fonctionnement et leurs conflits d'intérêts permanents. En Suisse, les caisses-maladie sont responsables de l'assurance de base tout en étant autorisées à « chasser » des client-es pour leurs assurances complémentaires lucratives.

EFAS prépare le terrain à la prochaine étape du projet des caisses-maladie, soit l'imposition à toute la population de réseaux de soins contraints sous la seule responsabilité des assureurs. Sans attendre le résultat du 24 novembre prochain, le principe a déjà été voté en septembre dernier au Conseil des

États : sur le modèle des USA, un système de santé contrôlé par des assureurs qui décideraient de la prise en charge médicale, à la place des patient-es et de leurs médecins.

Non à une dégradation de la qualité des soins et des conditions de travail

EFAS étendra aux soins aux aîné-es la même logique financière qui fait exploser les primes, casse les conditions de travail des personnels de santé et met les hôpitaux publics en faillite.

Ce système, déjà imposé aux hôpitaux en 2012, remplace le subventionnement et la garantie de déficit des cantons. Il a permis aux cliniques privées de se faire une place au soleil. Elles accaparent désormais les domaines de soins rentables, pour lesquels il n'est pas nécessaire d'avoir un accueil H24, 7 jours sur 7. Elles sélectionnent les « opérations rentables », tandis que les situations complexes sont laissées aux hôpitaux publics.

Les conséquences sont catastrophiques pour les hôpitaux publics, leurs patient-es et les personnels de santé. En quelques années, les conditions de travail se sont dégradées au point que la relève n'est plus assurée.

La révision de la LAMal en cours poursuit cette logique : rentabilité au lieu de qualité pour les soins aux aîné-es.

La campagne contre EFAS menée par le Parti socialiste, l'Union syndicale suisse et le Syndicat des services publics est aussi importante que celles que nous venons de gager pour l'AVS et la LPP. Il ne s'agit rien de moins que de solidarité et de dignité humaine.

Pour en savoir plus :
→ [fr.stop-efas.ch/
campa/stop-efas/](https://fr.stop-efas.ch/campa/stop-efas/)



Qui a encore peur d'une plus grande transparence ?

Le canton du Tessin fut l'un des premiers à adopter des règles sur la transparence du financement politique, dès la fin des années 90. Depuis lors, les partis et les candidat-es doivent publier le financement de leurs campagnes électorales, de même que les noms des donateur-trices. Des sanctions jusqu'à 10 000 CHF d'amende sont possibles. Malheureusement, il n'y a pas de mécanisme de contrôle.

Sur ces deux derniers points, Fabrizio Sirica, député et co-président du PS Tessin, a déposé deux interventions, ayant eu beaucoup de mal à obtenir des données y relatives conformément à la loi en vigueur. À l'époque, rien n'avait été rendu public et il ne lui a pas été possible de mettre en lumière les moyens disproportionnés dont disposaient certains partis lors des élections cantonales et fédérales de 2019. De plus, les données obtenues étaient anonymisées.

Contrairement à 2019, aujourd'hui l'accessibilité des données déclarées par les comités, partis et candidat-es n'est que partiellement garantie. En effet, le bulletin officiel où elles sont publiées peut être consulté en ligne, mais les financements antérieurs à 2021 n'y sont pas accessibles.



Daria Lepori, députée au Grand Conseil tessinois

Une minorité de la commission compétente a partiellement accepté ces demandes. Elle a proposé d'aligner la règle tessinoise sur celles des autres cantons et de la Confédération en introduisant l'obligation pour les partis et mouvements élus aux exécutifs communaux et cantonaux, ainsi qu'aux comités d'initiative, de communiquer leurs comptes et leurs bilans. Aujourd'hui, en effet, au Tessin, seuls le PS, les Vert-e-s, les Vert'libéraux et le PLR publient ces chiffres sur leur site. La majorité du Grand Conseil, en revanche, a suivi la proposition déjà faite en Commission de maintenir le statu quo. Deux arguments principaux ont été avancés: le Tessin en fait déjà assez et la règle supplémentaire imposerait une charge plus importante aux partis et

aux candidat-es, qu'il serait encore plus difficile de motiver à se lancer.

La transparence renforce la démocratie

Un financement transparent renforce notre démocratie directe. Dans aucun autre pays, la population n'a l'occasion de se rendre aux urnes pour des élections et des votations aussi souvent qu'en Suisse. Outre les partis, les associations et les entreprises participent également aux campagnes politiques, investissant souvent des sommes importantes pour soutenir ou rejeter un projet qui les concerne. Selon nos calculs, pour la récente campagne sur le référendum fiscal tessinois du 9 juin, les soutiens ont dépensé au moins 237 000 CHF. Officiellement, seuls 65 000 CHF ont été déclarés.

Nos propositions ont été systématiquement rejetées au sein de la commission. Les opposant-es ont joué la montre et attendu d'être suffisamment éloigné-es des élections cantonales, fédérales et municipales. Il a fallu près de quatre ans pour parvenir à un compromis avec le PLR sur les deux propositions mentionnées plus haut, avec un bon espoir de trouver une majorité au Parlement. Malheureusement, le projet a finalement échoué pour quatre voix.

Le dernier argument des opposant-es a peut-être malheureusement trouvé écho auprès de la majorité, qui ne fait pas vraiment honneur à la politique: « Nous savons très bien qu'il y aura toujours quelqu'un pour contourner de telles règles et qu'en général, les tricheur-euses auront toujours une longueur d'avance sur les contrôleur-euses »... Il n'y a pas de secteur où l'on renonce à édicter des règles en partant du principe que quelqu'un les contournera de toute façon. De la Constitution au règlement des petites entreprises sur l'utilisation des outils informatiques, toutes les lois, règles et règlements ont été contournés au moins une fois. Personne n'a jamais songé à les supprimer pour autant.





Le PS prend parti pour une politique financière sociale et tournée vers l'avenir

Les 26 et 27 octobre derniers, plus de 500 personnes se sont réunies à Davos pour le Congrès du PS Suisse. Les délégué-es y ont avant tout débattu de politique financière et de la crise mondiale des médicaments. La Présidence a également été réélue, profitant au passage d'accueillir notre camarade neuchâtelois Baptiste Hurni en son sein. Félicitations !

Lors de ce Congrès, Mattea Meyer et Cédric Wermuth ont réaffirmé leur engagement à défendre les intérêts de la population face aux mesures d'économies du Conseil fédéral. Mattea Meyer a insisté sur le fait que le Parti socialiste ne laisserait pas la scène à la droite, en soulignant que les décisions récentes de la majorité de droite montrent un mépris inacceptable pour la population.

Cédric Wermuth a lui critiqué le plan financier de la droite, le qualifiant de « lutte des classes par le haut », et a déclaré qu'il est inacceptable d'imposer des charges supplémentaires aux citoyen·nes en période de crise du pouvoir d'achat. Au lieu de réduire les prestations sociales, il propose de revoir les subventions fiscales accordées aux plus aisé-es et aux entreprises.

Les délégué-es ont finalement adopté un papier de position ambitieux. L'objectif ? Revoir les priorités



Julie Duvillard, collaboratrice du Secrétariat central du PS Suisse

financières et mettre un terme au frein aux investissements qui empêche la Confédération d'investir dans le pouvoir d'achat de la population, dans l'égalité et dans la protection du climat.

Stratégie pour une industrie pharmaceutique publique

L'autre point fort du Congrès résidait dans un papier de position pour une industrie pharmaceutique publique. « Il faut mettre fin aux bénéfices excessifs de l'industrie pharmaceutique au détriment des soins. » C'est en substance ce qu'ont demandé les délégué-es dans le cadre de cette discussion. Mattea Meyer y a souligné que les coûts des médicaments en Suisse sont trop élevés par rapport à ceux d'autres pays européens, en raison des marges indues qui profitent à l'industrie. Le PS plaide donc pour un accès amélioré aux médicaments essentiels à l'échelle mondiale, en met-

tant l'accent sur une recherche et un développement centrés sur l'utilité sociale plutôt que sur le profit.

Les délégué-es ont adopté un papier de position, qui demande notamment que les pouvoirs publics transforment l'entreprise Sandoz en une entreprise d'utilité publique. Sandoz pourrait ainsi devenir l'épine dorsale d'un approvisionnement en médicaments d'utilité publique dans le monde entier et garantir ainsi la sécurité de l'approvisionnement en la matière.

Davantage de soutien pour les victimes de violences basées sur le genre

Les délégué-es présent-es ont également appelé à manifester le 23 novembre à Berne contre la violence et l'oppression des femmes, dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre. La co-présidente des Femmes socialistes suisses Tamara Funicello a déclaré à ce sujet : « toutes les deux semaines, une femme meurt sous les coups de son (ex-)partenaire. En Suisse, 430 000 femmes ont été victimes de viol, et une femme sur trois subit une agression sexuelle au cours



Images: PSS / Jonas Zürcher

tuel-les de la Présidence ont été réélus par les délégués.

Un soutien clair à l'initiative pour l'interdiction des armes nucléaires

Les délégués ont également discuté de deux initiatives. Elles et ils ont exprimé un soutien fort à l'initiative pour l'interdiction des armes nucléaires. Soutenue par l'ancienne conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, cette initiative répond à une situation mondiale de plus en plus dangereuse, où la présence massive d'armes nucléaires accroît le risque de catastrophe. À travers un message vidéo, Micheline Calmy-Rey a rappelé que « ces armes sont immorales, inutiles et contraires au droit international humanitaire ». La Suisse, forte de sa tradition humanitaire et de désarmement, doit ratifier le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN). De plus, les délégués ont décidé de recommander le soutien à l'initiative pour des aliments sans organismes génétiquement modifiés.

de sa vie. De plus, 97 % des violences sont de nature sexualisée. »

Faisant référence au procès retentissant des viols dont Gisèle Pélicot a été victime en France et au courage immense de cette victime de soumission chimique, Tamara Funicello a rappelé que « la honte doit changer de camp ». Dans ce contexte, les délégués ont adopté une résolution demandant aux cantons de créer un nombre suffisant de places de protection pour les victimes de violence. Elles et ils ont également insisté sur la nécessité d'un financement durable pour les hébergements et les centres d'aide aux victimes, en collaboration avec la Confédération.

Baptiste Hurni nouveau vice-président du PS Suisse

Un autre point fort a été les élections de renouvellement de la Présidence du Parti. Baptiste Hurni a été élu vice-président du PS Suisse, remplaçant ainsi Samuel Bendahan, qui siège désormais de droit à la Présidence aux côtés de Samira Marti en tant que co-président-es du Groupe socialiste aux Chambres fédérales. La Co-présidence du PS Suisse ainsi que toutes les autres membres ac-

Le PS Suisse adopte des résolutions pour la paix au Proche-Orient

Enfin, les délégués du PS ont adopté deux résolutions sur le conflit israélo-palestinien, demandant un cessez-le-feu immédiat, le respect du droit international et un embargo sur les armes à destination d'Israël. Le co-président Cédric Wermuth a réaffirmé la solidarité du PS avec toutes les victimes du conflit. Insistant sur le droit à l'autodétermination pour Israël comme pour la Palestine, il a appelé à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel. Les deux résolutions condamnent la violence de toutes les parties et appellent à mettre fin à toute coopération militaire avec les États concernés de la région. La première demande du soutien aux victimes et plus d'effort diplomatique, tandis que la seconde exige un embargo sur les armes tant que l'occupation illégale perdure et plaide pour une solution politique juste et durable pour la Palestine.

En plus de ces résolutions sur le Proche-Orient, le Congrès a également vu l'adoption d'autres propositions. Une résolution a été adoptée pour reconnaître le travail du sexe

comme un véritable métier, soulignant la nécessité de garantir des droits et protections adaptés pour les travailleur-euses de ce secteur. Une autre résolution, qui a également été largement soutenue, appelle à une intégration accrue de la Suisse dans les structures européennes, en mettant l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération et de s'engager davantage dans les processus décisionnels de l'UE.

Après toutes ces discussions, les délégués ont pu profiter de la beauté des Grisons en automne et du légendaire accueil du canton septentrional. Malgré un trajet de retour en transports publics parfois long, nul doute que ce Congrès et les débats passionnants qui l'ont accompagné auront été appréciés. Merci à toutes et tous pour votre participation !



« THÉRAPIES » DE CONVERSION

Le PS met fin à des pratiques barbares

Le PS s'est récemment engagé dans plusieurs cantons romands pour mettre un terme aux pratiques barbares que constituent les prétendues « thérapies » de conversion. État des lieux.



Colin Vollmer, co-rédacteur en chef de Socialistes

C'est une rare unanimité : suivant le canton de Neuchâtel, tous les cantons romands ont décidé ces deux dernières années d'interdire les pratiques visant à « modifier » l'orientation sexuelle. Souvent appelées « thérapies » de conversion, ces pratiques barbares sont basées sur l'idée – erronée faut-il le rappeler – que l'homosexualité, la bisexualité ou la transidentité sont des maladies qui doivent être soignées.

Risque de suicide élevé

Pourquoi ces interdictions sont-elles si nécessaires pour les personnes concernées ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les jeunes lesbiennes, gays et bisexuel-les ont entre 2 et 5 fois plus de risques de se suicider que les jeunes hétérosexuel-es. Pour les jeunes personnes trans, on estime que celles-ci ont 10 fois plus de risques de se suicider que les jeunes personnes cisgenres (c'est-à-dire les personnes dont le genre correspond à celui qui leur a été assigné à la naissance). Proposer de prétendues « thérapies » de conversion conduit donc inévitablement à renforcer l'impression qu'ont les personnes LGBTQ+ de ne pas pouvoir trouver de place dans la société. Et renforce in fine des risques de suicide déjà très élevés.

À Neuchâtel, à Fribourg, dans le canton de Vaud, à Genève, dans le Jura et en Valais, le PS a donc demandé et obtenu avec ses alliés et souvent au-delà des rangs de la gauche l'interdiction de ces pratiques barbares. Bien que la notion d'identité de genre ait parfois été supprimée

de l'interdiction suite aux pressions de la droite conservatrice, ces succès permettent d'envoyer un signal fort : nous n'avons rien à guérir !

Qu'est-ce qu'une « thérapie » de conversion ?

Mais de quoi parle-t-on ? Né dans les années 1950 aux USA, le terme renvoie à un ensemble de pratique qui prétendent modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne. Délivrées sous forme d'entretiens, de stages, d'exorcismes ou encore de traitements par électrochocs et injections d'hormones, souvent accompagnées d'actes de violence physique, psychologique et sexuelle, ces méthodes ne reposent sur aucun fondement médical ou thérapeutique.

À voir : le film « Boy Erased » (2018) est adapté de l'histoire vraie d'un adolescent que sa famille force à suivre une « thérapie » de conversion. On y découvre la cruauté de ces programmes et la reconstruction difficile qui s'ensuit.

INITIATIVE POUR L'AVENIR

Pour une transformation écologique socialement juste !

En février dernier, la Jeunesse socialiste a déposé l'initiative pour l'avenir. Celle-ci propose un financement socialement juste de la lutte contre la crise climatique : un impôt de 50 % sur les donations et les successions dépassant les 50 millions de francs. Les 50 premiers millions sont exonérés – ainsi, sur un héritage de 60 millions, un impôt de 5 millions serait prélevé. Pour faire face à la crise climatique, nous devons changer profondément notre manière de vivre. Or, de telles mesures ne sont pas sans coûts. Cette responsabilité financière ne doit pas être portée par la population, mais par les personnes les plus responsables de la crise. En Suisse, environ 2000 personnes sont concernées par des héritages de plus de 50 millions. Ces mêmes personnes sont disproportionnellement responsables de la crise climatique, que ce soit par leur mode de vie ou leurs investissements. À titre d'exemple, Ernesto Bertarelli, une des plus grandes fortunes du pays, émet plus de 10 000 tonnes de CO₂ par an, contre 13 pour une personne suisse moyenne. Alors que depuis des décennies la responsabilité individuelle a été mise au centre de la politique climatique bourgeoise, notre initiative remet la responsabilité des principaux-aes destructeur-trices du climat au centre du débat.

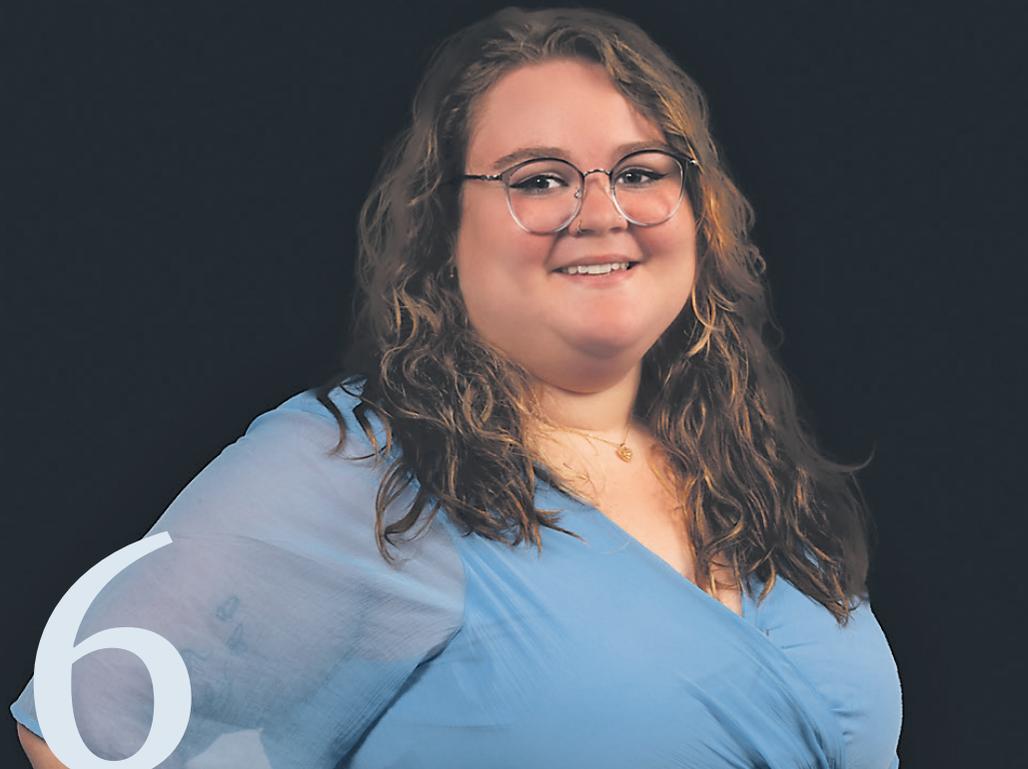
L'actualité ne cesse de démontrer l'urgence d'agir pour le climat. Pendant ce temps, le camp bourgeois se mobilise, pas pour élaborer des solutions, mais pour attaquer féroce notre initiative. Nous devons nous mobiliser en réponse ! La politique climatique bourgeoise ne sera pas suffisante face à l'ampleur de la crise à venir. Nous avons besoin d'un impôt juste et social afin d'enfin réaliser une véritable transformation écologique de la société.

Et pour cela, camarade, nous avons aussi besoin de toi. Visite le site de l'initiative pour savoir comment tu peux la soutenir : initiative-pour-lavenir.ch/

Mélanie Rufi, vice-présidente de la JS Suisse



Florin Schütz



6 questions à Natasha Constantin, 22 ans

Profession: Étudiante en soins infirmiers à la Haute École de Santé de Sion. En parallèle, j'occupe un poste au sein d'une boulangerie à Ayent.

Hobbies: Je pratique la natation. De plus, je nourris un intérêt pour la photographie ainsi que la lecture. La politique est également l'une de mes passions. J'occupe le poste de vice-présidente de l'Association des Étudiant-es de la HES-SO, où je m'engage à soutenir mes camarades durant leur formation.

Présente-toi en quelques mots.

Je suis une jeune femme engagée et passionnée. Ma formation me motive à défendre à la fois les soignant-es et les patient-es. Je suis convaincue de l'importance de la représentation des jeunes au sein du PS pour insuffler une nouvelle dynamique à notre pays. C'est en agissant concrètement que nous pourrions améliorer notre cadre de vie.

Comment te décrirais-tu en trois mots ?

Patiente, altruiste, humaniste.

Pourquoi avoir choisi de rejoindre le PS ?

Le PS a toujours fait partie de ma vie grâce à ma mère. Son engagement m'inspire beaucoup. En grandissant, j'ai développé un vif intérêt pour les questions qui touchent notre pays. Je crois fermement que la politique a besoin de jeunes et de femmes engagé-es. J'ai choisi de m'engager en raison de l'alignement de mes valeurs fondamentales, l'égalité, la solidarité, la durabilité et les droits humains, avec le PS.

Quelle est pour toi la priorité politique en Suisse ?

La promotion de la santé. Je souhaite encourager des initiatives collaboratives entre les professionnel-les de la santé et les acteur-ices locaux-ales. L'objectif est de construire une communauté plus saine et solidaire, en rendant les soins accessibles et adaptés à toutes et tous. De plus, je milite pour une meilleure représentation des minorités en Suisse et au niveau cantonal. En tant que membre de la communauté LGBTQIA+, je m'engage à lutter contre les discriminations et à veiller à ce que les jeunes soient mieux informé-es. Il est crucial d'évoluer vers une société inclusive et ouverte.

Si tu avais une baguette magique, quelle serait ta première action ?

Je souhaite une société où toutes les formes de violences ont disparu et où chacun-e est sensibilisé-e aux enjeux de la communauté LGBTQIA+, de l'écologie, du racisme et des violences. Je transformerais notre pays en lieu bâti sur l'inclusion et la solidarité, où chacun-e peut s'épanouir sans discrimination et se déplacer librement et en toute sécurité, sans craindre pour sa vie ou son intégrité.

Quelle est ta vision du PS dans vingt ans ?

Je vais peut-être vous surprendre, mais je pense que le PS pourrait ne plus exister dans le futur. Parce que j'espère que les luttes partisans s'estomperont, et que nous évoluerons vers un monde politique inclusif et pluriel. J'espère qu'au cours des 20 prochaines années, la politique sera représentée par une diversité de personnes, chacune apportant ses propres idées et perspectives.

LE RÉSULTAT

120 000

Le cri de la population a rarement été aussi fort : plus de 120 000 personnes se sont mobilisées en moins de 24 heures pour que les réfugié-es de guerre conservent le droit au regroupement familial. Le 24 septembre, le Conseil national avait adopté une motion de l'UDC visant à interdire ce droit essentiel pour celles et ceux qui ont dû fuir la guerre. Le regroupement familial est un droit humain fondamental. Il offre l'espoir de retrouver ses proches en sécurité, loin des conflits. En Suisse, 45 000 personnes sont concernées. Grâce à l'engagement citoyen, le Conseil des États a décidé de renvoyer ce dossier en commission pour un examen plus approfondi. C'est un premier pas, mais la lutte continue. Le PS reste déterminé à se battre pour que les réfugié-es de guerre conservent ce droit.

CHIFFRE

6 %

Pour la troisième année consécutive, les primes d'assurance-maladie vont connaître une forte augmentation, avec une moyenne de 6 %, soit 21,50 CHF de plus par mois. Cependant, la situation varie considérablement selon les régions. Par exemple, Bâle-Ville ne verra qu'une légère hausse de 1,5 %, tandis que le Tessin subira une augmentation de 10,5 % en 2025. Les cantons romands restent parmi ceux qui paient les primes les plus élevées. Cette hausse impacte directement le pouvoir d'achat de la population. Pour le PS, il est donc crucial de plafonner les primes et de les financer de manière plus solidaire, afin de mieux protéger le pouvoir d'achat des habitant-es de notre pays.

AGENDA SOCIALISTE

L'agenda des principales dates à venir pour notre Parti. Vous y retrouvez, entre autres, les Congrès, événements de formation ou activités des organes. En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter !

Les personnes suivantes se tiennent à votre disposition, selon les rubriques :

PS Suisse : Clément Borgeaud et Colin Vollmer, porte-parole du PS Suisse, rp@pssuisse.ch

Formation : Lukas Probst, responsable formation & membre du PS Suisse : lukas.probst@pssuisse.ch

Femmes socialistes : Julia Baumgartner, secrétaire centrale des Femmes socialistes suisses, julia.baumgartner@sp-frauen.ch

PS Migrant-es : Aleksandra Zdravković, secrétaire du PS Migrant-es, aleksandra.zdravkovic@pssuisse.ch

PS 60+ : Werner Kälin, secrétaire du PS60+, werner.kaelin@pssuisse.ch

PS queer : Mia Jenni, secrétaire du PS queer, mia.jenni@pssuisse.ch

AZB
CH-3001 Berne
PP/Journal
La Poste Suisse SA



PS Suisse

- 29 novembre 2024 – après-midi
Séance du Conseil de parti
à Olten
Hôtel Olten, Bahnhofstrasse 5
- 22 février 2025 – toute la journée
Congrès du PS Suisse à Brigue
Simplonhalle, Rhonesandstr. 18A
- 28 mars 2025 – après-midi
Séance du Conseil de parti
à Olten
Hôtel Olten, Bahnhofstrasse 5
- 27 juin 2025 – toute la journée
Séance du Conseil de parti
à Olten
Hôtel Olten, Bahnhofstrasse 5
- 5 septembre 2025 – après-midi
Séance du Conseil de parti
En ligne
- 25 octobre 2025 – toute
la journée
Congrès du PS Suisse à Sursee
Stadthalle, St. Urban-Strasse 5
- 28 novembre 2025 – après-midi
Séance du Conseil de parti
à Berne
Kongresszentrum Kreuz,
Zeughausgasse 41



PS Migrant-es

- Les dates 2025 seront fixées
prochainement



PS60+

- 12 décembre 2024 –
11h15–15h00
Assemblée des délégué-es
du PS60+
Centre de conférence Unia,
Weltpoststrasse 20, Berne



Femmes socialistes suisses

- 23 novembre 2024 – 14h00
Manifestation : Côte à côte
contre la violence et l'oppression
Berne, Schützenmatte
- 5 avril 2025
Assemblée des membres
des Femmes socialistes
Berne, Berner Generationenhaus
- 6 septembre 2025
Assemblée des membres
des Femmes socialistes
Berne, PROGR



Formation

- 4 décembre 2024, 19h30–21h00,
en ligne sur Zoom
« Un an de glissement à droite »
Un an après le glissement à droite
lors des élections fédérales, nous
analysons avec l'expert Oscar
Mazzoleni la situation politique
actuelle, que ce soit au niveau
international ou national. Que se
passe-t-il dans le contexte euro-
péen et international ? Quelles
sont les raisons de la percée de
la droite et quelles en sont les
conséquences pour la popula-
tion ?



PS queer

- 13 décembre 2024
Événement de Noël du PS queer
Lieu et heure à définir